

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

CANTON DE SERRIS

COMMUNE DE CRECY LA CHAPELLE

N° 04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 22 janvier 2024

Date d'affichage : 22 janvier 2024

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de pouvoirs : 08
Nombre d'absents : 10

OBJET : AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un janvier, à 19 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Christine AUTENZIO, Maire.

Présents : Christine AUTENZIO, Fabrice LABORDE, Marie-Noelle TEMOIN-HADEY, Christophe POUX, Dominique DOUTRELANT, Michèle HABY, Lucien GUENEZAN, Stéphanie COTTEREAU, Victor DA COSTA, Jacques DALQUIE, Jean-Pierre EDELIN, Benjamin GAILLARD, Tony MENDES, Carole PASQUIER, Frédérique WURCKLER, Irène DARASOUK, Gaëlle LARONCHE

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Yves TUTRICE pouvoir à Christine AUTENZIO, Vanessa BUZONIE pouvoir à Lucien GUENEZAN, Michael FRAZAO pouvoir à Christophe POUX, Emilie HUYGHE pouvoir à Michèle HABY, Emilie MARCHAL pouvoir à Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY, Agnès VALLEE pouvoir à Dominique DOUTRELANT, Maxime LIEVIN pouvoir à Irène DARASOUK et Sébastien CHIMOT pouvoir à Gaëlle LARONCHE

Absents : Valérie LYON et Vincent ZAKOSKI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY

L'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, le Maire peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement.

Les crédits ouverts correspondent au quart du budget de l'exercice précédent, hors crédits afférents au remboursement de la dette et reports de crédits.

Ceci permet une continuité du service public, dans le cadre du programme d'investissement de la collectivité.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1612-1 ;

CONSIDERANT que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente ;

Accusé de réception en préfecture
077-217701424-20240131-04-2024-DE
Date de télétransmission : 02/02/2024
Date de réception préfecture : 02/02/2024

CONSIDERANT qu'il est également en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget ;

CONSIDERANT que s'agissant des investissements, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

ENTENDU l'exposé de Madame Michèle HABY, adjointe en charge des finances ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :

AUTORISE selon les dispositions de l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, Madame la Maire, à engager, liquider et mandater les dépenses citées dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Budget 2023	Autorisations 2024
20	Immobilisations incorporelles	35 640 €	8 910 €
21	Immobilisations corporelles	513 691 €	128 423 €
23	Immobilisations en cours	89 860 €	22 465 €
		Total :	159 798 €

PRECISE que les potentielles dépenses d'investissement engagées, dans la limite de 159 798 €, seront reprises lors du vote du budget primitif 2024 ;

Fait et délibéré en séance les jours mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Crécy la Chapelle, le 31 janvier 2024.

Christine AUTENZIO
Maire.



Accusé de réception en préfecture
077-217701424-20240131-04-2024-DE
Date de télétransmission : 02/02/2024
Date de réception préfecture : 02/02/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Annexe à la délibération autorisant les dépenses en investissement avant le vote du budget 2024

Avec détail des imputations

Comptes M14		Comptes M57	Fonctions M14	Fonctions M57	Montant
20 - immobilisations incorporelles					8 910 €
2031	Frais d'études	2031 - Frais d'études	020	020	853 €
2031	Frais d'études	2031 - Frais d'études	211	211	2 227 €
2031	Frais d'études	2031 - Frais d'études	212	212	2 227 €
2031	Frais d'études	2031 - Frais d'études	411	411	2 227 €
2031	Frais d'études	2031 - Frais d'études	823	511	1 250 €
2033	Frais d'insertion (marchés publics)	2033 - Frais d'insertion (marchés publics)	822	845	125 €
21 - immobilisations corporelles					128 423 €
2111	Terrains nus	2111 - Terrains nus	020	020	5 000 €
2128	Agencements, aménagements	2128 - Agencements aménagements	823	511	1 080 €
21316	Equipement du cimetière	21316 - Equipement du cimetière	026	025	2 292 €
21318	Autres bâtiments publics	21318 - Autres bâtiments publics	211	211	9 553 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	21351 - Bâtiments publics	020	020	3 084 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	21351 - Bâtiments publics	212	212	9 463 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	21351 - Bâtiments publics	414	325	2 875 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	21351 - Bâtiments publics	421	331	9 500 €
2138	Autres constructions	2138 - Autres constructions	411	411	400 €
2138	Autres constructions	2138 - Autres constructions	421	331	500 €
2151	Réseaux de voirie	2151 - Réseaux de voirie	020	020	18 500 €
2151	Réseaux de voirie	2151 - Réseaux de voirie	822	845	4 130 €
2152	Installations de voiries	2152 - Installations de voirie	822	845	16 023 €
21533	Réseaux câblés	21533 - Réseaux câblés	212	212	1 500 €
21534	Réseaux d'électrification	21534 - Réseaux d'électrification	814	512	12 048 €
21534	Réseaux d'électrification	21534 - Réseaux d'électrification	822	845	2 954 €
21538	Autres réseaux	21538 - Autres réseaux	113	12	3 173 €
21561	Matériel roulant - Incendie et défense civile	21561 - Matériel roulant - Incendie et défense civile	211	211	1 506 €
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2158 - Autres installations, matériel et outillage technique	020	020	1 089 €
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2158 - Autres installations, matériel et outillage technique	211	211	750 €
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2158 - Autres installations, matériel et outillage technique	411	411	134 €
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2158 - Autres installations, matériel et outillage technique	823	511	3 096 €
2182	Matériel de transport	21828 - Autres matériels de transport	020	020	3 750 €
2183	Matériel de bureau et informatique	21838 - Autre matériel informatique	020	020	413 €
2183	Matériel de bureau et informatique	21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	020	020	250 €
2183	Matériel de bureau et informatique	2185 - Matériel de téléphonie	020	020	68 €
2183	Matériel de bureau et informatique	21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	021	021	89 €
2183	Matériel de bureau et informatique	21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	112	11	124 €
2183	Matériel de bureau et informatique	21831 - Matériel informatique scolaire	211	211	150 €
2183	Matériel de bureau et informatique	21831 - Matériel informatique scolaire	212	212	1 000 €
2183	Matériel de bureau et informatique	21831 - Matériel informatique scolaire	421	331	500 €
2184	Mobilier	21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	020	020	130 €
2184	Mobilier	21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	024	023	2 029 €
2184	Mobilier	21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaires	211	211	988 €
2184	Mobilier	21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaires	212	212	3 095 €
2184	Mobilier	21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaires	421	331	1 004 €
2188	Autres immo corporelles	2188 - Autres immo corporelles	020	020	664 €
2188	Autres immo corporelles	2188 - Autres immo corporelles	112	11	300 €
2188	Autres immo corporelles	2188 - Autres immo corporelles	211	211	275 €
2188	Autres immo corporelles	2188 - Autres immo corporelles	212	212	750 €
2188	Autres immo corporelles	2188 - Autres immo corporelles	414	325	1 793 €
2188	Autres immo corporelles	2188 - Autres immo corporelles	421	331	872 €
2188	Autres immo corporelles	2188 - Autres immo corporelles	823	511	1 529 €
23 - immobilisations en cours					22 465 €
2312	Agencements et aménagements de terrains	2312 - Agencements et aménagements de terrains	823	511	5 786 €
2313	Immobilisations en cours de construction	2313 - Immobilisations en cours de construction	324	312	12 250 €
2313	Immobilisations en cours de construction	2313 - Immobilisations en cours de construction	411	411	4 429 €

Total : **159 798 €**